

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Ladie - Laboratoire de droit International et européen

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Côte d'Azur - UCA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Dominique Breillat, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Dominique Breillat, université de Poitiers

Experts : Mme Carole Gallo, université de Lille
M. Pierre-François Laval, Université Jean Moulin Lyon 3
Mme Cécile Rapoport, université de Rennes 1

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Laboratoire de droit international et européen
- Acronyme : Ladie Label et numéro : UPR 7414
- Composition de l'équipe de direction : Mme Anne Millet-Devalle

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Sécurité internationale et européenne ; fonctionnement des organisations internationales ; droit de la mer : ressources marines

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le Laboratoire de Droit international et européen (Ladie) a succédé en 2016 au Groupement d'Études et de Recherches sur l'Évolution du Droit International et Comparé (Geredic, EA3180) créé à la fin des années 1990 et au Centre d'Études du Droit des Organisations européennes (Cedore, A 2139). Ces équipes étaient rattachées à l'Institut du Droit de la Paix et du Développement à la forte notoriété, fondé en 1968 par le Professeur René-Jean Dupuy et qui était une UFR de droit international et européen. Une coopération croisée existait avant 2016 entre les deux équipes.

Le Ladie est situé sur le Campus Trotabas sur trois étages, comprenant un centre de documentation de 1 200 titres de monographies.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Unité de l'Université Côte d'Azur (UCA) qui a succédé en 2020 à l'Université Nice Sophia Antipolis, le Ladie a adhéré à la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société du Sud-est (MSHS Sud-est) qui fédère quatorze unités, au sein de laquelle il participe aux axes trois « Mondialisations, circulations et altérités » et cinq « Territoires : construction, usages et pouvoirs ». Le Ladie a également participé en 2017 à la création de l'Institut fédératif de Recherche interactions regroupant l'ensemble des unités du Campus Trotabas. Enfin, suite à la création de la nouvelle Université, il est rattaché à l'EUR (École universitaire de Recherche) LexSociété et a un rattachement secondaire avec l'EUR Odyssée en SHS. En outre, il est un socle d'expertise pour l'Institut de la Paix et du Développement (IdPD).

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité	
Professeurs et assimilés	2
Maîtres de conférences et assimilés	9
Directeurs de recherche et assimilés	0
Chargés de recherche et assimilés	0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées	0
Personnels d'appui à la recherche	1
Sous-total personnels permanents en activité	12
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	1
Personnels d'appui à la recherche non permanents	0
Post-doctorants	0
Doctorants	25
Sous-total personnels non permanents en activité	26
Total personnels	38

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université Côte d'Azur	10	0	1
Total	10	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	114.7
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	29
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	0.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	97.3
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0.0
Total en K euros	241

AVIS GLOBAL

Le Ladie est une unité de recherche de dimension modeste, ne comptant que douze enseignants-chercheurs avec un Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (Ater) et 26 chercheurs associés, avec l'appui d'une seule responsable administrative et financière. Ayant un fort déséquilibre entre professeurs et maîtres de conférences, l'unité cherche à équilibrer cette composition. Disposant d'une seule personne d'appui à la recherche depuis 2019, l'unité souhaite obtenir un ingénieur d'études, ce qui serait tout à fait nécessaire.

Les conditions matérielles sont satisfaisantes, disposant de 200 m² de locaux, mais perturbés actuellement par des travaux. Elle dispose notamment d'une salle de travail, d'une salle de réserve, de trois salles de cours et séminaires. Mais elle souhaiterait un bureau supplémentaire.

Cette équipe a réuni depuis 2016 deux équipes dont l'une était dévolue au droit international public et l'autre au droit européen. L'unité a essayé d'établir un équilibre entre ces deux branches du droit. De même, il y a un équilibre entre les trois axes (sécurité humaine et développement ; mouvement et ordres juridiques ; enjeux maritimes et spatiaux) même si l'originalité majeure réside dans la sécurité. À cet effet on remarque qu'une autre équipe de l'université travaille sur la sécurité, mais dans une perspective interniste. Les relations entre les deux équipes sont cependant insuffisantes.

L'équipe veut donner une approche transversale à sa recherche.

L'activité apparaît importante compte tenu de la faible dimension de l'équipe avec des relations internationales, nombreuses, confortées par l'appartenance à un réseau depuis onze ans de 22 universités européennes et canadiennes dont certaines sont prestigieuses et avec des travaux en anglais et en français (Étude des Mouvements des Ordres Juridiques international et européen, Emojie) que le Ladie dirige. La dimension internationale de l'unité est forte et lui a permis d'obtenir une chaire Jean-Monnet et une chaire Unesco. On note quinze cotutelles.

Les activités de recherche sont sous-tendues par un nombre important de colloques (12), des « *summer schools* », des séminaires et de très nombreuses conférences (58). Dix-huit doctorants ont soutenu leur thèse au cours de la période observée. Les implications avec les sociétés scientifiques en matière de droit international et de droit européen sont fortes, ayant accueilli ou devant accueillir les congrès annuels.

La production scientifique, satisfaisante tant au niveau qualitatif que quantitatif, affiche 47 articles dans des revues à comité de lecture (par ex., *Annuaire français de droit international*, *Annuaire français de relations internationales*, *Revue trimestrielle de droit européen*, *Revue des affaires européennes*), sept monographies (6 en français, 1 en anglais), cinq directions et coordinations d'ouvrages en anglais, quinze chapitres d'ouvrages en français (deux articles dans des *Mélanges*), treize chapitres en langue étrangère dont neuf en anglais, trois en italien et un en turc (chez des éditeurs juridiques reconnus dans le domaine du droit international et européen, notamment les éditions Pédone, éditions majeures en droit international, avec lesquelles le Ladie a une collaboration continue et ancienne).

La chaire Jean Monnet a eu un impact important conduisant à quatre colloques, à une clinique juridique sur la protection européenne des personnes et à un cycle de conférences à un rythme mensuel.

L'unité publie une revue, la *Revue trimestrielle Paix et Sécurité européenne et internationale* qui est une revue de référence publiée en ligne, ayant abandonné le support papier en 2015.

La création d'une chaîne YouTube tout à fait bienvenue permet depuis 2020 de mettre en ligne les conférences enregistrées.

L'unité participe à plusieurs structures pluridisciplinaires de l'Université Côte d'Azur, dont l'institut de la Paix et du Développement dont elle est très proche et est même le cœur de cette structure qui est un institut thématique. Elle participe à l'Institut fédératif de recherche sur les ressources marines

Les doctorants sont recrutés selon une procédure rigoureuse, mais on est tombé de 36 à 25. Cependant, les doctorants rencontrés affichent une grande satisfaction de leur présence au sein de l'unité. 60 % des doctorants sont financés. Ils sont très bien encadrés avec des séminaires en méthodologie. Les doctorants reconnaissent la disponibilité des directeurs/trices de thèse. Le laboratoire est très proactif pour l'activité dans la recherche. Cependant les travaux sur le campus ont dégradé les conditions de travail. En outre ceux qui assurent des TD ont une charge lourde.

La dotation récurrente de fonctionnement de l'université a chuté de 24 000 € en 2016 à 14 240 € en 2021, auxquels on ajoutera 1 550 € en dotation d'équipement en 2021. Le Ladie s'est montré très actif pour obtenir des financements pluriannuels. Dans un contexte difficile, le Ladie a su se montrer proactif.

On observe une certaine inégalité dans les ressources propres selon les années pouvant atteindre un pic à 62 300 € en 2019. On constate que les totaux des dotations récurrentes et des ressources propres sont tombés de 34 800 € en 2016 à 17 790 €, mais avec un pic en 2019 de 80 100 €.

Cette année l'unité fait trois demandes pour des projets renforçant en même temps le caractère collectif de la

recherche. Le Ladie qui a obtenu 114 700 € de façon récurrente de la part de l'université a pu doubler cette somme avec des ressources provenant d'appels à projets internationaux (97 300 €). Il a également obtenu 29 000 € sur des appels à projets régionaux. En revanche il n'a pas obtenu de ressources à la faveur d'appels à projets nationaux.

Confronté comme toutes les autres unités de recherche au confinement lié à la Covid-19, le Ladie avait donné une autorisation permanente de déplacement et renforcé la présence en ligne. Le Ladie fait actuellement de grands efforts pour la connexion avec les étudiants éloignés, par exemple en Afrique.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A - PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Certaines recommandations avaient été faites lors de la précédente évaluation.

L'unité devait fournir un effort en ce qui concerne les ressources humaines. Si l'unité a connu un recul en 2018 en ce qui concerne les enseignants-chercheurs, sa politique affiche une volonté de dynamisme en la matière. Cependant elle mène cependant il y a trop peu de professeurs.

Le Ladie devait affirmer sa stratégie. Celle-ci a été cependant réfléchie. Le Ladie insiste sur la sécurité humaine ne se limitant pas à la sécurité des États. L'équipe insiste plus sur les espaces maritimes, legs sans doute de la recherche en droit international à Nice, et elle s'intéresse avant tout à la question des ressources maritimes.

Le Ladie devait aussi améliorer le parcours de recherche alimentant le vivier de doctorants et développer les cotutelles. S'il y a eu des efforts à cet égard, il n'y pas eu de résultats réels. Le nombre des doctorants a diminué sensiblement depuis 2016 tombant de 36 à 25. Pourtant, le Ladie a mis en place un parcours d'initiation à la recherche dès le master. En ce qui concerne les cotutelles, il existe une initiative très intéressante avec l'université de Milan-Bicocca permettant le financement pendant trois ans de cotutelles. Cette collaboration avec Milan est judicieuse.

Enfin le Ladie est encouragé à développer les partenariats avec le monde socio-économique. Si ces partenariats sont intéressants sur le plan national et international (Institut international de droit humanitaire ; École des commissaires des armées ; Bureau des affaires juridiques des Nations Unies etc...), ils sont peu nombreux sur le plan régional et local, ce qui explique peut-être qu'il n'y ait eu qu'une convention Cifre et peu de ressources provenant d'appels à projets régionaux.

B - DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

L'objectif fixé en 2017 de renforcer l'équipe du Ladie a été, dans une large mesure, obtenu, grâce à une forte implication des enseignants-chercheurs. L'unité a pu également bénéficier d'un soutien réel et constant de l'université. Le tout s'est traduit dans une politique de recrutement d'enseignants-chercheurs particulièrement dynamique.

L'unité de recherche a utilement diversifié ses sources de financement. L'obtention de plusieurs financements valorisant l'excellence de la recherche développée au sein de l'unité est remarquable.

La dotation récurrente est toutefois en baisse sur l'ensemble de l'exercice, laissant ainsi l'unité dépendante de sa capacité à décrocher des appels à projets.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

L'ancrage de l'unité au sein de l'environnement de recherche a été consolidé durant la période évaluée. L'insertion du Ladie est notamment facilitée par le réseau, à travers la « summer school » organisée chaque année.

L'obtention par l'unité de subventions reconnaissant l'excellence des projets de recherche a contribué à sa notoriété, par-delà l'héritage de l'Institut du Droit de la Paix et du Développement.

D'une manière générale, les choix scientifiques répondent parfaitement à l'objectif de résolution des défis de société.

Une part plus importante de la recherche pourrait toutefois être consacrée à sa dissémination et au partage des connaissances avec le grand public.

Le thème de la sécurité qui est, certes dans des dimensions différentes, commun au Ladie et au Cerdacq peut conduire à une certaine confusion et à des occasions manquées d'aller plus loin sur ce thème.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le Ladie a pour préoccupation d'inclure tous ses membres à la vie de l'unité. Un juste dosage a été trouvé, entre coordination et libre initiative, en matière de recherche.

La question environnementale est également dûment prise en compte par l'unité.

Considération a également été faite, dans la politique de l'unité, de la parité hommes/femmes. De même, la qualité de vie au travail bénéficie de la politique de l'établissement, et de ses différentes initiatives (Charte avec l'Agence régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur [AractPaca])

La taille de l'unité, relativement modeste, impose toutefois une charge importante, tant scientifique qu'administrative, à ses différents membres.

L'unité ne dispose que d'une personne en appui à la recherche et seulement depuis une date récente. Elle assure la gestion administrative et financière du laboratoire, la communication du laboratoire, l'accueil des doctorants. Un second poste serait utile lui permettant d'être libérée de la partie publications.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'équipe du Ladie a cherché à se renforcer et dans une large mesure a réussi, tout au long de la période soumise à évaluation, grâce à la très forte implication de ses enseignants-chercheurs. L'unité de recherche a pu également bénéficier d'un soutien réel et constant de l'université. Ce soutien a pu se concrétiser par une politique, particulièrement dynamique, de recrutement d'enseignants-chercheurs titulaires, qui aura conduit au recrutement annuel d'un à deux chercheurs, ainsi qu'à un poste d'Ater relevant des activités de recherche de l'unité. Les recrutements ont par ailleurs mobilisé des supports diversifiés (jeune professeur agrégé, recrutement international, 46-3, maîtres et maîtresses de conférences), témoignant d'une volonté de diversification des profils. Cette préoccupation se retrouve également s'agissant des disciplines d'exercice, qu'il s'agisse du droit international ou du droit européen. Le Ladie a su par ailleurs maintenir et développer de nombreux liens avec d'autres universités, françaises ou étrangères, comme en témoigne le grand nombre d'enseignants-chercheurs associés.

L'équipe du Ladie a pu bénéficier du recrutement d'une personne responsable administrative et financière, dont les activités soutiennent efficacement la vie du laboratoire. Ce recrutement était particulièrement bienvenu, dans un contexte où aucun poste administratif n'était, jusqu'alors, pourvu. C'est un progrès considérable.

À ce niveau, le Ladie bénéficie également des fonctions de support de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société, dont il est devenu membre en 2017.

Cette dynamique a été justement exploitée par l'unité, non simplement pour combler des manques, mais aussi pour augmenter l'amplitude et les structures de la recherche. Des entités nouvelles ont été ainsi créées, telle la Clinique juridique sur la protection européenne des personnes.

S'agissant des ressources financières, l'unité de recherche a utilement diversifié ses sources de financement, mobilisant notamment les acteurs locaux et parvenant ainsi à doubler la dotation annuelle (environ

16000 euros). L'obtention de plusieurs financements (chaire Jean Monnet, chaire Unesco, prix Initiative d'Excellence [IdEX] valorisant l'excellence de la recherche), est venue soutenir les activités de l'unité. Des efforts notables de mutualisation des ressources avec d'autres unités de recherche, ont également été mis en œuvre durant la période soumise à évaluation. La relative faiblesse de l'effectif est également à mettre en rapport avec la très forte ambition scientifique de l'unité

Points faibles et risques liés au contexte

Des faiblesses grèvent encore l'activité de l'unité. L'effectif de l'équipe du Ladie profondément renouvelé au fil des années, demeure encore restreint avec plusieurs départs (agrégation, mutation, départs en retraite). Par ailleurs, un relatif déséquilibre, qui tend malgré tout à diminuer, persiste entre les maîtres et maîtresses de conférences et les professeurs et professeuses, ce qui a notamment conduit à fortement restreindre les inscriptions de nouveaux doctorants. Un autre relatif déséquilibre, lui aussi lié aux différents mouvements observés, concerne le rapport entre droit international et droit européen. La dotation récurrente est en baisse sur l'ensemble de la période soumise à évaluation, laissant ainsi l'unité dépendante de sa capacité à réussir à obtenir des appels à projets.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

D'un point de vue interne à l'unité, la recherche de pertinence dans les objectifs scientifiques est une stratégie qui avait déjà décidé la fusion du Groupement d'Études et de Recherches sur l'Évolution du Droit International et comparé (Geredic) et du Centre d'Études du Droit des Organisations européennes (Cedore) et qui a conduit à une convergence, bienvenue, des analyses internationalistes et européistes, notamment sur les thématiques de sécurité et des droits humains.

Au plan externe, l'ancrage de l'unité au sein de l'environnement de recherche a été largement consolidé durant la période évaluée. Il s'est notamment formalisé dans l'adhésion de l'unité à différentes structures (MSSH Sud-Est et Institut Fédératif de Recherches Ressources marines ; au niveau régional, Pôle Mer Méditerranée [PMM]), ainsi que dans des coopérations universitaires : l'insertion du Ladie est notamment facilitée par le réseau Emoije qui réunit 22 universités européennes et canadiennes, à travers la « *summer school* » organisée chaque année.

L'obtention par l'unité de subventions reconnaissant l'excellence des projets de recherche (chaires Jean Monnet 2019-2024, chaire Unesco 2022-2026, notamment) aura également largement contribué à sa notoriété, par-delà l'héritage de l'Institut du Droit de la Paix et du Développement.

La bonne intégration de l'unité dans son environnement révèle assurément la volonté d'une recherche pluridisciplinaire, ouverte aux autres unités, ainsi qu'à l'étranger. Ce positionnement est conforme aux priorités fixées par l'Université Côte d'Azur. Il témoigne également de fortes connexions avec le territoire, ses différents acteurs, et la société civile. La proximité avec le territoire italien a également été opportunément exploitée, par le truchement de l'Institut international de droit humanitaire (IIDH) de San Remo, lequel profite aussi bien aux activités d'enseignement que de recherche.

Enfin, les activités scientifiques sont pleinement en prise avec la société, aussi bien française qu'internationale et européenne. En témoigne la thématique de la sécurité humaine, fédératrice des différentes recherches entreprises au sein de l'unité, et dont le traitement est parfaitement en phase avec les attendus de la recherche contemporaine, aussi bien d'ailleurs en droit international qu'en droit européen. D'une manière générale, les choix scientifiques répondent parfaitement à l'objectif de résolution des défis de société.

Points faibles et risques liés au contexte

Les démarches engagées par l'unité en termes d'inclusivité devraient convaincre l'ensemble de ses membres de leur bien-fondé. Un effort peut encore être attendu en termes de recherche collective.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le Ladie a eu pour préoccupation d'inclure tous ses membres, enseignants-chercheurs, chercheurs associés et doctorants, dans la vie de l'unité. Un juste dosage a ainsi été trouvé, entre coordination et libre initiative, en

matière de recherche. Le soutien apporté aux doctorants est également un point fort du bilan de la période soumise à évaluation.

Au vu des compétences et de l'intérêt scientifique des membres de l'unité, la question environnementale est dûment prise en compte par l'unité, au titre notamment du choix des prestataires et de l'impératif de limitation des produits plastiques, mais plus généralement par l'établissement et son campus coresponsable.

Considération également a été faite, dans la politique de l'unité, de la parité hommes/femmes, à travers notamment une juste représentation dans les fonctions de direction, et de direction adjointe de l'unité. La même préoccupation couvre également la désignation des membres responsables des formations de Master. Au total, la composition de l'unité est, de ce point de vue, parfaitement équilibrée.

Les locaux dont dispose l'unité sont en adéquation avec l'équipement attendu d'une unité de recherche. La dotation en matériel est satisfaisante.

De même, la qualité de vie au travail bénéficie de la politique de l'établissement, et de ses différentes initiatives (Charte avec l'AractPaca)

Points faibles et risques liés au contexte

La taille de l'unité, relativement modeste, impose une charge importante, tant scientifique qu'administrative, à ses différents membres.

Il est à relever que les enseignants-chercheurs ont largement contribué aux ressources (grâce notamment aux ressources de la chaire Jean Monnet), ce qui peut, en creux, témoigner de difficultés à obtenir les ressources nécessaires de l'université.

Les travaux actuels de rénovation du campus Trotabas comportent également des risques d'impacts négatifs sur l'organisation des manifestations scientifiques, sur les exercices 2022-2023, contraignant les enseignants-chercheurs à s'adapter et à délocaliser conférences et séminaires.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

Le Ladie a incontestablement un rayonnement scientifique avec notamment des relations importantes, avant tout vers l'Italie, mais aussi avec d'autres universités européennes et canadiennes d'où l'importance du réseau Emojie qu'il dirige et qui comporte des universités prestigieuses. Les principaux résultats sont obtenus avec les chaires Jean Monnet. Les autres résultats en matière d'appels à projets sont plus limités. Il faudrait sans doute une attractivité encore plus forte pour attirer de nouveaux enseignants-chercheurs afin de renforcer une unité à l'effectif encore très insuffisant notamment en ce qui concerne les professeurs.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Certains membres du Ladie participent à des manifestations d'institutions académiques et à des colloques internationaux, ce qui semble devoir être évident compte tenu des domaines de recherche du Ladie. La notoriété a été plus sur le plan national avec le congrès de L'Association française des Études européennes (ex-Commission pour l'Étude des Communautés européennes, Cedece) en 2022 et le congrès de la Société française de Droit International qui aura lieu à Nice en 2025. C'est une reconnaissance certaine par deux institutions majeures du droit européen et du droit international.

Points faibles et risques liés au contexte

Les responsabilités de certains membres dans des comités scientifiques de revues ou de collections restent limitées même si elles existent.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les conditions de travail sont satisfaisantes. Un budget est alloué pour les doctorants leur permettant des missions avec priorité aux doctorants non financés. Il y a un souci de formation à l'intégrité scientifique dès les masters et pendant la rédaction de la thèse. L'esprit harmonieux de l'unité de recherche ainsi que l'image forte depuis des années est un élément d'attractivité

Points faibles et risques liés au contexte

Le fonds documentaire spécifique n'apparaît pas avoir une grande dimension. Le budget consacré à l'achat d'ouvrages est réduit. Cependant depuis quinze ans il y a une centralisation au Service commun de documentation de l'université. Le Ladie abrite deux centres de ressources documentaires et a eu la chance de bénéficier d'un don important du Professeur Pierre-Marie Dupuy. Une visite in situ eût été utile pour constater l'importance des fonds documentaires.

Un fonds documentaire disposant de ressources importantes, notamment en langue étrangère et pas seulement en anglais, mais aussi en allemand, en italien, serait attractif pour des enseignants-chercheurs. La formation continue en langue étrangère tant pour les enseignants-chercheurs que les doctorants est plus que limitée.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

C'est surtout dans le cadre des actions Jean Monnet que le Ladie a obtenu des résultats, ainsi qu'avec une chaire Unesco. Les relations internationales de l'unité de recherche permettent d'aller plus loin dans les appels à projets européens notamment.

Points faibles et risques liés au contexte

Il n'y a pas eu de projets financés par l'Agence nationale de la Recherche. Avec une seule personne d'appui à la recherche, il est difficile au Ladie d'établir des demandes dans le cadre d'appels à projets pour la confection des dossiers. Ce n'est que récemment que le poste a été pourvu. Les autres succès sont dans un cadre très local (Université, MSHS, Ville de Nice). Il n'y a pas de réussite sur des appels à projets de grande envergure.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les locaux, sous réserve de renseignements complémentaires, permettent une recherche dans de bonnes conditions matérielles.

Points faibles et risques liés au contexte

Le centre documentaire alimenté essentiellement par des publications officielles de l'Union européenne mériterait un plus grand développement. On s'interroge sur la documentation en droit international, mais peut-être est-ce lié à l'IDPD situé à proximité.

Les travaux actuels de rénovation des bâtiments perturbent les conditions de travail.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

L'unité témoigne d'une activité de publication quantitativement importante, au regard des effectifs de ses membres titulaires, en particulier si l'on tient compte du fait que certains d'entre eux assument par ailleurs des tâches administratives chronophages. La qualité des travaux menés est reconnue par les communautés scientifiques dont relèvent les membres de l'équipe. L'unité a su conserver une continuité dans ses activités scientifiques donnant lieu à publication ce qui contribue à lui donner un rayonnement et une visibilité durable en particulier sur le thème de la sécurité internationale entendue dans un sens large.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité dispose d'une chaire Jean Monnet dont le programme scientifique a été évalué et validé ex ante et fera l'objet d'une évaluation ex post. Ceci permet le financement de publications d'ouvrages collectifs sur des thèmes qui sont porteurs, sous la direction d'un enseignant-chercheur dont la qualité des travaux a été appréciée au préalable dans le cadre d'un processus exigeant et sélectif.

La qualité scientifique de sa production est en outre reconnue par les sociétés savantes en droit européen (Association Française d'Études Européennes) et en droit international public (Société Française du Droit International) qui, sur la période, se sont tournées vers l'unité pour l'organisation de leur colloque annuel.

De manière générale, l'unité s'impose une exigence d'excellence scientifique en développant des bonnes pratiques de nature à favoriser la qualité des publications.

On relève un nombre significatif de publications dans des revues à comité de lecture (Annuaire français de droit international, Annuaire français de relations internationales, Revue trimestrielle de droit européen, Revue des affaires européennes) ou chez des éditeurs juridiques reconnus dans le domaine du droit international et européen (notamment les éditions Pédone, éditions majeures en droit international, avec lesquelles le Ladie a une collaboration continue et ancienne).

Points faibles et risques liés au contexte

Il n'est en l'état pas possible d'évaluer l'importance de publications des doctorants en dehors des manifestations et supports proposés par l'unité ou l'université. De même, il n'est pas possible d'évaluer l'existence d'une production scientifique des doctorants en langue étrangère, ni le caractère équilibré de la répartition de cette production entre les doctorants. Il convient de signaler qu'environ 40 % des doctorants ne disposent pas d'un financement doctoral. Plusieurs d'entre eux exercent une activité professionnelle en parallèle (notamment à l'étranger) ce qui ne permet pas nécessairement de conduire une activité de publication régulière en dehors de la thèse.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité est soutenue par ses tutelles par une politique de recrutement des enseignants-chercheurs. Ceci lui a permis et devrait lui permettre de conserver la grande cohérence et complémentarité des recherches menées par ses membres. Ainsi, l'ensemble des membres est en mesure de contribuer à l'ensemble des thèmes de recherche de l'unité. Le volume des publications est significatif compte tenu de la petite taille de l'équipe des membres titulaires. Sur la période de référence, pour un effectif maximal n'excédant jamais douze membres titulaires, on relève ainsi : 47 articles dans des revues, quinze chapitres d'ouvrage en français, treize chapitres d'ouvrage en langue étrangère, sept monographies, Direction/coordination scientifique de sept d'ouvrages collectifs).

Cette production scientifique est présentée comme en hausse par rapport au précédent contrat (pas de données antérieures disponibles).

Les thèmes de recherche portés par le Ladie s'attachent à rester en phase avec les thématiques porteuses du moment. Ce choix semble d'autant plus judicieux que l'unité est déjà identifiée au niveau national et international sur ces sujets et qu'elle tire sa force de la grande homogénéité disciplinaire et thématique de son équipe.

La quasi-totalité des membres de l'unité publie régulièrement dans des cadres divers. Certains membres de l'unité ont réussi à conserver une activité de publication importante malgré d'importantes responsabilités administratives. Plusieurs membres associés ont une activité de publication importante si l'on considère par ailleurs le fait qu'ils ne sont pas universitaires.

Les nouveaux recrutements annoncés et le prochain départ en retraite d'un des deux non-publiants identifiés devraient encore accroître le ratio publiants/non-publiants.

Les manifestations scientifiques organisées par un membre de l'unité donnent généralement l'occasion à plusieurs membres de l'unité de contribuer à la manifestation.

Points faibles et risques liés au contexte

La production scientifique des doctorants n'est pas répertoriée de manière détaillée dans le rapport ni dans les données de production. Il est donc difficile d'en évaluer l'ampleur.

Au regard des données de production sur la période, la production scientifique en langue étrangère (anglais principalement mais aussi espagnol et italien) a concerné plusieurs membres du Ladie mais de manière plus significative deux membres associés et deux membres qui ont quitté l'unité (suite à une mutation et une réussite au concours d'agrégation). Le nombre de publications en langue anglaise pourrait légèrement diminuer dans les prochaines années suite à leur départ (sans une incitation proactive de la direction de l'unité en lien avec les dispositifs mis en place dans le cadre de l'EUR Lexsociété et de la MSH).

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le Ladie s'est doté d'outils au service de l'intégrité scientifique des travaux de ses membres. Un travail de sensibilisation est mené auprès des doctorants dans le cadre de formations méthodologiques. Les publications du Ladie sont systématiquement vérifiées avec un logiciel anti plagiat.

Le Ladie pratique de manière informelle le « *peer-reviewing* » entre ses membres et promeut la présentation des travaux en cours aux autres membres de l'unité. Par ailleurs, un travail de relecture critique est réalisé lors de la publication des ouvrages collectifs, avec un accompagnement particulier d'évaluation et d'échange avec les auteurs des contributions réalisées dans le cadre des « *summerschools* ».

L'unité a pleinement investi le champ de la science ouverte. Le Ladie développe une politique d'inscription systématique des notices ou articles de ses membres sur Hal, en proposant la publication des thèses en « *open access* ».

Les membres du Ladie contribuent à la revue en ligne créée dans le cadre de l'EUR LexSociété à laquelle participe l'unité.

Le Ladie dispose en outre d'une revue trimestrielle en ligne en accès ouvert créée en 2015, *Paix et sécurité européenne et internationale*, revue pluridisciplinaire accueillant les travaux de ses membres, mais également les travaux de chercheurs extérieurs au Ladie.

La production scientifique est également valorisée dans sa dimension non écrite par la création en 2020 d'une chaîne YouTube permettant à l'unité de diffuser ses conférences.

Le Ladie bénéficie d'un soutien et d'outils au sein de l'Université Côte d'Azur pour maintenir et approfondir son engagement dans la démarche de science ouverte.

Points faibles et risques liés au contexte

La publication en ligne dans la revue LexSociété reste principalement un cadre de publication des travaux de la jeune recherche du Ladie

La politique de science ouverte de l'unité ne doit pas être proposée uniquement (ou réservée *de facto*) aux jeunes chercheurs (doctorants et docteurs). Les données de production montrent que le nombre de publications des enseignants-chercheurs titulaires accessibles en « *open access* » est encore faible. Ceci peut être en partie expliqué par le caractère assez récent des politiques d'« *open access* » des universités.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'unité entretient des interactions multiples, importantes et suivies avec le monde non académique. Ces interactions se sont accrues au cours de la période évaluée, dans une logique d'ouverture et de diffusion du savoir auprès d'un public élargi, en particulier s'agissant de l'appréhension juridique des défis environnementaux et sociétaux. Elles sont aussi mieux formalisées dans le cadre de conventions de partenariat.

1 / L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité se distingue par de nombreuses collaborations avec le monde non académique : partenariats conventionnés avec des ONG (convention renouvelée tous les quatre ans depuis 2006 avec l'Institut international de Droit Humanitaire de San Remo ; convention conclue en 2021 avec Bibliothèques Sans Frontières), avec des structures de premier plan en matière de sécurité et de défense (convention signée en 2019 avec la Fondation Méditerranéenne d'Études Stratégiques/FMES ; convention bilatérale signée en 2021 avec l'École des commissaires des armées) ou à objet plus global en droit international de la mer (Bureau des affaires juridiques de la Division des Nations Unies des affaires océaniques et du droit de la mer [Undoalos] ; Programme des Nations Unies pour l'Environnement – Plan Bleu pour la protection de la Méditerranée). D'autres coopérations sont importantes et suivies (partenariat avec l'Ambassadeur de l'Ordre de Malte pour la lutte contre la traite des êtres humains ; partenariat renouvelé avec le Mouvement européen des Alpes-Maritimes ; coopération avec la Maison de l'Europe Côte d'Azur-Var).

L'unité a également établi des relations avec plusieurs avocats du barreau de Nice, spécialistes de droit européen ou de droit des étrangers. Elle entretient également un réseau d'anciens étudiants, diplômés du Ladie, ce qui contribue de manière informelle, mais importante aux relations du Ladie avec le monde socio-économique.

En outre, sur la période évaluée, le Ladie a engagé une trajectoire salubre, en formalisant la plupart de ses partenariats dans des outils conventionnels, ainsi que le recommandait le précédent comité.

Sa politique d'accueil des professionnels (experts, avocats, attaché parlementaire, administrateur principal à la Commission européenne, chercheurs de « think tanks »...) se déploie selon deux modalités : interventions dans le cadre d'enseignements de la mention de master « Droit international et droit européen » adossée au Ladie ; et contribution, en tant que membres du laboratoire, aux activités scientifiques de celui-ci (communications dans les colloques organisés par le Ladie, conférences prononcées dans le cadre du cycle de conférences annuelles du Ladie, ou dans des séminaires annuels). Le Ladie a en outre une politique consistant à systématiser la participation de professionnels à ses colloques.

Sur la période évaluée, la stratégie d'ouverture et de diffusion du Ladie est vertueuse : outre la solide reconnaissance qu'elle confère à l'unité sur tous les défis environnementaux et sociétaux importants, les partenariats noués avec les acteurs du monde non académique viennent au soutien des activités scientifiques de l'unité (colloques financés par l'Union européenne, organisation de cours, conférences, séminaires de droit international humanitaire, accueil de stagiaires, accueil de doctorants en droit de la mer pour un séjour de recherche), tout en restant en parfaite cohérence avec sa politique de formation et de recherche.

Points faibles et risques liés au contexte

La densité des relations entretenues par le Ladie avec son environnement socio-économique n'a pas permis une croissance significative des thèses financées par des acteurs non académiques, notamment par le dispositif Cifre. Une seule convention Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche) a été signée au cours de la période évaluée, ce qui semble peu au regard du potentiel que représentent les interactions du Ladie avec le monde non académique.

En outre, le Ladie a conscience que ses interactions avec les acteurs du territoire demeurent faibles, alors que l'unité est immergée dans un contexte géographique, institutionnel et culturel (Région Sud, métropole de Nice Côte d'Azur) favorable au développement de ces relations. Toutefois, la chaire Unesco obtenue en 2022, et

portée par un membre du Ladie, reposant sur un partenariat de la ville de Nice et la Région Sud, est de nature à densifier les relations entretenues par l'unité avec les acteurs du territoire.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Dans le cadre de la chaire Jean Monnet, le Ladie a créé en 2019 une Clinique juridique sur la protection européenne des personnes, qui fonctionne avec des mandats de recherche variés (R. Glucksmann, sur les questions de détention des migrants à la frontière italienne, Ambassadeur de l'ordre de Malte pour la lutte contre la traite des personnes, sur les transpositions de la directive de 2011 en la matière, E. Chaze, sur les problèmes juridiques de protection des migrants à la frontière Pologne-Bielorussie), d'un certificat universitaire en Gestion des crises humanitaires par l'UE, d'un certificat en montage de projets européens, et d'un certificat en introduction au droit de l'UE. Le rapport 2020-2021 de la Clinique juridique du Ladie, qui portait sur les transpositions nationales de la directive de 2011 sur la lutte contre la traite des personnes, a fait l'objet d'une large diffusion (ONG, Documents des Nations Unies/Undoc, Conseil de l'Europe, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme).

Points faibles et risques liés au contexte

Sans objet.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'ouverture de l'unité vers le grand public a gagné en intensité au cours de la période considérée. Plusieurs membres du Ladie sont intervenus dans différents médias (radio, télévision, presse écrite),

Points faibles et risques liés au contexte

Ce critère, toujours difficile à apprécier dans le domaine des sciences juridiques, a fait l'objet d'une attention soutenue de la part du Ladie. La logique de médiation avec le grand public ne constitue toutefois pas, à proprement parler, un élément stratégique de l'unité.

C - RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Il est recommandé de maintenir la dynamique actuelle en matière de recrutement d'enseignants-chercheurs, de conserver la même inclusivité s'agissant de la vie de l'unité, et de poursuivre la recherche de financements extérieurs à l'établissement.

Il s'agirait également d'ouvrir plus largement le partage des connaissances et de la recherche au grand public. Il faut réfléchir aux relations avec l'équipe du Cerdacff de la même université qui travaille sur la sécurité intérieure, ce qui permettrait d'avoir un très beau pôle de référence sur la sécurité dans tous ses aspects, interne, européen et international.

L'ampleur des activités scientifiques nécessite une augmentation des fonctions de support, comme la création d'un poste administratif supplémentaire.

Une part plus importante pourrait être consacrée à la dissémination de la recherche et au partage des connaissances avec le grand public.

Un effort doit être fait pour assurer une régularité dans les ressources, les années se suivant et ne se ressemblant pas.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le Ladie doit réfléchir à la documentation et ne pas se contenter des publications officielles de l'Union européenne.

En lien avec son domaine de recherche, il doit développer les relations avec le monde socio-économique pour qu'il y ait une attractivité à l'égard de partenaires pouvant apporter des financements Cifre.

Le Ladie doit se faire mieux connaître auprès des étudiants afin d'enrayer la chute du nombre de doctorants. Une action auprès des étudiants ayant bénéficié des programmes Erasmus serait judicieuse avec des perspectives de cotutelle. Il convient aussi d'insister sur les perspectives professionnelles, notamment en droit européen.

Le Ladie doit s'efforcer d'être plus présent dans les très grandes manifestations scientifiques internationales.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité d'experts recommande de favoriser la participation des doctorants à des manifestations scientifiques extérieures et la publication de travaux dans des revues ou ouvrages sortant du cadre de l'unité ou de l'Université Côte d'Azur afin de renforcer le rayonnement de l'unité et de ses jeunes chercheurs. L'unité pourrait ainsi promouvoir les publications de ses doctorants sur d'autres plateformes et revues en ligne francophones et anglophones reconnues dans le domaine du droit international et européen (Blog de droit européen, International Economic Law Blog, Billets de l'Association française des études européennes [Afee, etc.], ainsi que dans des revues juridiques nationales et internationales.

Le comité d'experts recommande de favoriser/promouvoir la publication en « open access » des travaux de l'ensemble de ses membres et non uniquement des jeunes chercheurs.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité encourage l'unité à développer les financements extra-universitaires [notamment dispositifs Cifre].

Le comité recommande à l'unité de développer ses interactions avec les acteurs du territoire, lesquelles demeurent faibles alors que le Ladie se trouve immergé dans un contexte géographique, institutionnel et culturel [Région Sud, Métropole de Nice Côte d'Azur] propice au développement de ces relations.

L'ouverture de l'unité vers le grand public apparaît encore limitée, alors que les axes de recherches du Ladie intéressent tous les citoyens. Les dimensions modestes de l'unité contribuent à l'expliquer, mais ne sauraient être un obstacle dirimant à un renforcement de ses interactions avec la société. Des efforts en ce sens sont recommandés.

Le comité préconise la mise en place d'une stratégie de diffusion de la recherche concertée entre le Ladie et le Cerdacff dans le champ de la sécurité et de la défense, axes de recherche communs aux deux unités.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 05 janvier 2023 à 9h00

Fin : 05 janvier 2023 à 15h30

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9h00-9h15 : Réunion à huis clos des membres du comité

9h15-9 h30 : Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

9h30-10 h15 : Réunion plénière [tutelle, direction de l'unité, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche....]

10h15-11 h00 : huis clos avec la direction de l'unité, les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche

11h00-11 h30 : pause

11h30-11 h45 : Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

11h45-12 h45 : pause déjeuner

12h45-13 h30 : huis clos avec les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction de l'unité

13h30-14 h00 : huis clos avec les doctorants et les postdoctorants de l'unité

14h00-14 h30 : huis clos final avec la direction de l'unité

14h30-15 h30 : huis clos final du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCÉRES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre, la section 02 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Nice, le 28 mars 2023

à l'attention du Haut Conseil à
l'Évaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

**Direction de la
Recherche, de la
Valorisation et de
l'Innovation**

Mme Johanna ZERMATI
Directrice

7 drvi-recherche@univ-
cotedazur.fr

Affaire suivie par :
Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire

04 89 15 16 44
7 delphine.iscaye@univ-
cotedazur.fr

Objet : Observations de portée générale

Unité : DER-PUR230023207 - LADIE - Laboratoire de droit International et européen

Certaines observations de portée générale s'imposent en réponse au rapport d'évaluation sur le LADIE, qui traduit les limites d'une évaluation réalisée exclusivement à distance. Nonobstant les efforts dans la rédaction de notre rapport et l'implication dans les échanges sur ZOOM, le rapport contient un certain nombre d'erreurs factuelles (cf. document sur les erreurs factuelles), ainsi qu'une appréciation en demi-teinte discutable de la situation de l'unité.

Nous regrettons en particulier que les parties « Avis global » (pp. 6-7) et « Recommandations » (pp. 15-16) - qui seront sans doute plus lues que le reste du rapport - ne reflètent pas les analyses qui constituent le cœur de celui-ci, laissant une impression mitigée qui n'est pas fidèle à celle que donnent les pages d'analyse substantielle.

Les remarques générales portent sur quatre aspects.

1/ Concernant la politique doctorale :

Selon le rapport, « **il y a eu des efforts sans résultats réels** » (p. 7), du fait d'une « diminution de 36 à 25 » du nombre des doctorants ; le LADIE « doit se faire mieux connaître auprès des étudiants afin d'enrayer la chute du nombre de doctorants » (p. 16). Cette analyse revient à plusieurs reprises dans le rapport.

Comme cela avait été indiqué au cours des échanges, la réduction du nombre de doctorants ne résulte pas d'un manque d'attractivité : des dizaines de demandes d'encadrement sont reçues chaque année émanant de candidats français et étrangers. Cette réduction ne constitue pas un échec de la politique doctorale, mais est au contraire l'expression de celle-ci. En effet, le LADIE a défini, il y a 7 ans, une politique doctorale de réduction quantitative pour des progrès qualitatifs, appliquant ainsi la politique de l'établissement, déclinée par

l'ED DESPEG et saluée par l'HCERES dans ses rapports sur l'Ecole doctorale DESPEG¹ !

Le LADIE s'est ainsi attaché à limiter le nombre de doctorants au travers d'une sélection accrue, au service d'une politique doctorale plus stricte, pour des thèses financées (désormais près de 70% de financements), de haut niveau, dans le cadre de cotutelles internationales (près de 60%), offrant des perspectives professionnelles fortement améliorées.

L'affirmation selon laquelle le nombre d'E-C habilités à diriger les recherches au sein du LADIE serait la cause de cette réduction du nombre de doctorants doit être relativisée. Malgré les départs et recrutements, la moitié des membres du LADIE sont habilités à diriger des thèses. Ainsi, actuellement, les E-C habilités ont encore des disponibilités de direction.

Le constat d'une « absence de résultats » de la politique doctorale menée par le LADIE depuis 7 ans paraît donc totalement injuste et infondé. Il est en outre en contradiction avec certains éléments du rapport qui relève « la grande satisfaction des doctorants », ou « Le soutien apporté aux doctorants est un point fort du bilan de la période soumise à évaluation » (p. 9), « la qualité de l'encadrement » (séminaires, financement des déplacements, des achats d'ouvrages spécialisés, etc.), éléments majeurs de la politique doctorale du LADIE.

On peut y ajouter que le LADIE obtient 2 à 3 contrats de financements internationaux chaque année (accord de cotutelle avec l'Université de Milan, pour 3 contrats de 3 ans chaque année) et un à deux contrats de 3 ans du MESR et de l'EUR chaque année également. Comment qualifier cela d'« efforts sans résultats réels » ?

De même, en matière de financements doctoraux par des contrats CIFRE (« En lien avec son domaine de recherche, il doit développer les relations avec le monde socio-économique pour qu'il y ait une attractivité à l'égard de partenaires pouvant apporter des financements Cifre », p. 16), si l'on peut partager le constat relatif au nombre réduit de doctorants sous contrat CIFRE, il faut préciser que cette situation ne tient pas à une absence de contact du LADIE avec les entreprises dans son domaine d'activité, mais au fait que les doctorants en droit international et européen privilégient des contrats doctoraux internationaux ou nationaux, leur permettant de dégager davantage de temps pour la recherche que les contrats CIFRE pour lesquels l'activité professionnelle est difficilement conciliable avec la rédaction de la thèse. Chaque année, des doctorants ont le choix entre des contrats CIFRE (par ex. avec Thalès Group) et des contrats doctoraux du MESRI ou d'une EUR dans le cadre de l'IdEX et ils privilégient ces derniers.

2/ Concernant l'équilibre entre droit international et droit européen :

¹ Voir le rapport de l'HCERES sur l'ED DESPEG de 2017, p. 7 notamment dans la rubrique « Points forts » : « Un effort de sélectivité notable à poursuivre et généraliser dans toutes les disciplines ». Le rapport de 2023 souligne au titre des « Points forts » : « Adoption de règles très claires pour l'admission des étudiants en doctorat, qui devraient favoriser la qualité des thèses soutenues et réduire le nombre d'abandons ».

Plusieurs parties du rapport relèvent un déséquilibre entre droit international et droit européen dans les activités du LADIE.

Par exemple, on, lit à la p. 6 : « L'unité a essayé d'établir un équilibre entre ces deux branches du droit » (formulation choisie pour mettre en évidence un échec), ou à la p. 9 : « Un autre relatif déséquilibre, lui aussi lié aux différents mouvements observés, concerne le rapport entre droit international et droit européen ».

Certes le déséquilibre est présenté comme relatif. Toutefois, l'équipe du LADIE considère l'activité tant équilibrée entre les deux disciplines qu'elle n'est pas en mesure de comprendre dans quel sens un déséquilibre est perceptible : trop de droit européen ? Trop de droit international ? Le rapport ne le précise pas et ne l'explique pas. Or, le nombre de colloques, de publications, de conférences, ainsi que les partenariats et les spécialités des membres de l'équipe paraissent numériquement tout à fait équilibrés.

L'affirmation ne paraît pas justifiée.

3/ Concernant certaines contradictions dans le rapport :

A différents niveaux du rapport, des contradictions peuvent être relevées. Par-delà l'antinomie (voir *supra*) entre un constat « d'échec de la politique doctorale » et celui de « la qualité de l'encadrement doctoral », une autre contradiction doit être relevée en matière d'évaluation de l'attractivité :

P. 11, dans le point 3/, parmi les « points faibles » figure l'affirmation selon laquelle « il n'y a pas de réussite sur des appels à projets de grande envergure ». Celle-ci paraît en opposition avec le « point fort » qui précède et mentionne l'obtention de Chaires Jean Monnet et d'une chaire UNESCO.

L'obtention de ces chaires constitue en effet des succès à des appels à projets d'envergure internationale (jurys internationaux), extrêmement sélectifs, tant dans le cadre de l'Union européenne (3 chaires en France pour l'année de réussite à l'appel à projet pour 72 demandes, 35 chaires dans le monde pour 679 dossiers) que dans celui de l'UNESCO (obtention de la seule chaire accordée sans aucune demande de modification du projet parmi les candidatures déposées en 2020). Ces projets, qui ont conduit à une augmentation très forte des dotations, apportent en outre une forte visibilité internationale à l'Unité.

4/ Concernant le risque de confusion avec l'axe de recherche « Sécurité nationale » du CERDACFF :

S'agissant des relations avec le centre de recherche en droit public interne – CERDACFF –, le rapport souligne : « Le thème de la sécurité qui est, certes dans des dimensions différentes, commun au Ladie et au Cerdacff peut conduire à une certaine confusion et à des occasions manquées d'aller plus loin sur ce thème » (p. 8).

Les dimensions de ces axes de recherches étant effectivement bien différentes – non seulement sur le plan des ordres juridiques considérés mais de l'approche de la sécurité elle-même – le risque de confusion reste très faible.

La sécurité ne constitue que l'un des deux axes du CERDACFF et l'un des 3 axes du LADIE, dont les objets ne se recoupent que très partiellement et suivent des approches bien distinctes².

La notoriété respective des deux laboratoires nous semble une garantie importante prévenant tout « risque de confusion », jamais ressenti jusqu'à présent.

Une « stratégie de diffusion de la recherche concertée entre le Ladie et le Cerdacff dans le champ de la sécurité et de la défense » (p. 16) pourrait peut-être en revanche conduire à un brouillage entre les spécificités scientifiques des deux Unités, entre lesquelles le dialogue est par ailleurs actif et croissant.



Anne MILLET-DEVALLEE
Directrice du LADIE

UNIVERSITÉ
Laboratoire de
Droit international
et européen
LADIE
CÔTE D'AZUR

² Le LADIE s'intéresse à la sécurité centrée sur la personne humaine quand le CERDACFF appréhende la sécurité comme une prérogative de l'Etat liée à l'exercice de sa puissance publique sur le territoire national. Sur la question des migrations ou de la lutte contre le terrorisme par exemple, la différence de perspective conduit à des réponses très largement opposées.

Nice, le 7 avril 2023

à l'attention du Haut Conseil à
l'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

**Direction de la
Recherche, de la
Valorisation et de
l'Innovation**

Mme Johanna ZERMATI
Directrice

✉ drvi-recherche@univ-
cotedazur.fr

Affaire suivie par :

Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire

☎ 04 89 15 16 44

✉ delphine.iscaye@univ-
cotedazur.fr

Objet : Observations de portée générale

Veillez trouver ci-après les observations de portée générale d'Université Côte d'Azur concernant l'unité **DER-PUR230023207 - LADIE - Laboratoire de droit International et européen.**

Université Côte d'Azur tient à remercier l'ensemble du comité HCERES pour le travail d'analyse et d'évaluation des activités de l'unité LADIE. Les appréciations et recommandations du comité sur les différents domaines d'évaluation sont très utiles pour positionner les activités de l'unité et apporter des éléments sur lesquels s'appuyer pour consolider la vision prospective de l'unité.

L'établissement a une observation de portée générale en complément de celles formulées par l'unité. La diminution de la dotation annuelle allouée au LADIE par l'université est mentionnée à plusieurs reprises dans le rapport. L'université tient à préciser que cette dotation a été augmentée de 9 % entre 2021 et 2022 et s'élève dorénavant à plus de 22 k€ (hors crédits spécifiques).



Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président Recherche et Innovation

Ndel DIMARCO

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

